



Retour d'un Bungalow

Par You

Bonjour j'ai fais l'acquisition d'un Bungalow et après en avoir fait le tour, je constate de multiple malfaçon, j'ai comparai avec le voisin qui a eu quelque chose de beaucoup plus correcte que moi. le vendeur est une petite boite familiale et il n'y a pas de consignes pour le retours de marchandise.

Puis je le renvoyer et à qui incombe les frais de retour au vue des malfaçons? la facture est a mon nom propre est pas au nom de la société, je suis auto entrepreneur.

Par osram

Bonjour,

Que vous répond le vendeur sur la question du retour ?

Par You

Je vais lui envoyer un mail aujourd'hui pour annuler la vente, mais concernant les malfaçon pour lui c'est que de l'esthétique, alors que c'est bien plus.

Par osram

Pas de mail, une lettre recommandée avec accusé de réception et conservez une copie.

Par You

Merci, mais les frais de retour sont a la charge de qui?